



Fédération des Musiques du Bas-Valais

La Fédération des Musiques du Bas-Valais lance un concours de composition pour la marche d'ensemble des Festivals 2011 à 2015.

Règlement Concours de composition

Organisation

La Fédération des Musiques du Bas-Valais organise le concours.

Elle nomme les experts qui attribueront les prix. Les décisions du jury sont définitives et inattaquables.

Conditions de participation

1. Le concours de composition est ouvert aux compositeurs valaisans ou domiciliés en Valais ainsi que les directeurs des sociétés de la FMBV.
2. Les compositions ne devront jamais avoir été jouées, éditées ou commercialisées avant le concours.
3. Les jurés désignés par la FMBV annonceront lors de l'Assemblée générale 2010 le nom du gagnant. Le jury n'a pas l'obligation d'attribuer un prix.
4. Le compositeur primé s'engage à livrer l'entier du matériel jusqu'au 15 octobre 2010.
5. Les participants cèdent aux organisateurs les droits pour la création de l'œuvre. L'œuvre gagnante sera créée sous la responsabilité et l'organisation de la FMBV.
6. La pièce devra être écrite pour l'instrumentation et le degré de difficulté suivants:

Instrumentation : harmonie & brass band

Difficulté : 3e Classe

Durée en minutes : env. 3'00 - 3'30

Prix : CHF 1'500.g

7. Délai 15 avril 2010. Le compositeur, par l'envoi de son œuvre, accepte le présent règlement et reconnaît les décisions du jury.

Le choix de la maison d'édition pour l'œuvre primée appartient à la FMBV.

Modalités

Les partitions terminées (computer ou écrites à la main) devront être envoyées avec un mot de passe à M. B. Curchod jusqu'au 15 avril 2010. Dans une enveloppe séparée figureront: le mot de passe, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail du compositeur ainsi que les éventuelles informations concernant son engagement, par contrat, avec une maison d'édition.

Infos et renseignements

FMBV – Commission Musicale
Bertrand Curchod
Pont Noir 9
1844 Villeneuve
www.fmbv.ch
bertrandc@netplus.ch

Président de la Fédération

Jérôme Favre

Président de la Commission de Musique

Bertrand Curchod